



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent du commerce international

CIIT • NUMÉRO 025 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 29 septembre 2010

Président

M. Lee Richardson

Comité permanent du commerce international

Le mercredi 29 septembre 2010

• (1535)

[Traduction]

Le greffier du comité (M. Paul Cardegnà): Mesdames et messieurs, je constate qu'il y a quorum.

Nous pouvons maintenant procéder à l'élection à la présidence.

Je suis prêt à recevoir les motions à cet effet.

M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.): J'aimerais proposer que notre estimé collègue M. Lee Richardson soit élu au poste de président.

Le greffier: M. Cannis propose que M. Richardson soit élu au poste de président.

Y a-t-il d'autres propositions?

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NP): J'aimerais appuyer la candidature de mon collègue de Calgary-Centre, l'estimé Lee Richardson, parce qu'il m'a invité à assister au Stampede cet été et que c'est un chic type sur toute la ligne.

M. Gerald Keddy (South Shore—St. Margaret's, PCC): Il vient de perdre mon vote.

Le greffier: Il a été proposé que M. Richardson soit élu président du comité.

Y a-t-il d'autres propositions?

Je déclare M. Richardson dûment élu président du comité.

Des voix: Bravo!

Le greffier: Si le comité est d'accord, nous passerons maintenant à l'élection des vice-présidents. Je suis certain que vous êtes d'accord.

Je suis maintenant prêt à recevoir les propositions pour le premier poste de vice-président. Je vous rappelle que le député doit être membre de l'opposition officielle.

M. Peter Julian: J'aimerais proposer M. Cannis, le député de Scarborough-Centre; il est un des membres très en vue de notre comité et c'est un homme très honnête et très compétent.

Le greffier: M. Julian propose que John Cannis soit élu vice-président.

Y a-t-il d'autres propositions pour ce poste?

Puisqu'il n'y en a pas d'autres, je déclare M. Cannis élu premier vice-président du comité.

Des voix: Bravo!

[Français]

Le greffier: Pour la position de deuxième vice-président, je vous rappelle qu'il faut que ce soit quelqu'un d'un des autres partis de l'opposition autre que l'opposition officielle.

Je suis maintenant prêt à procéder à la mise en candidature.

[Traduction]

M. Lee Richardson (Calgary-Centre, PCC): J'aimerais proposer M. Laforest.

[Français]

Le greffier: M. Laforest a été mis en candidature par M. Richardson.

[Traduction]

Y a-t-il d'autres propositions?

[Français]

Je déclare M. Laforest dûment élu deuxième vice-président.

[Traduction]

Des voix: Bravo!

Le greffier: J'invite maintenant M. Richardson à occuper le fauteuil.

Le président (M. Lee Richardson (Calgary-Centre, PCC)): C'est ce qui termine les travaux prévus à l'ordre du jour. Si le comité est d'accord, nous pourrions discuter très brièvement des travaux à venir; nous aurons probablement terminé avant 16 heures.

Est-ce que le comité veut que nous tenions une discussion générale? Très bien.

J'aimerais tout d'abord souhaiter la bienvenue à Martha, mais elle n'est pas ici. Vous lui transmettez nos meilleurs vœux.

La session a recommencé un peu tardivement. Je crois que nous avons des travaux en suspens dont nous allions discuter. Je pense que le comité voulait alors essayer d'intégrer quelques déplacements dans le programme pour que nous puissions visiter certains pays avec qui nous pourrions un jour passer un accord de libre-échange, y compris l'Union européenne. Il avait aussi été question d'autres pays, comme l'Inde et la Chine, mais j'ai oublié les autres suggestions.

En tout cas, des pays de l'Union européenne nous ont fait parvenir des demandes et nous ont signalé leur intérêt, ce qui influe fortement sur notre programme. Je crois que nous avons déjà discuté de cela aussi. L'Union européenne est si vaste que quelqu'un avait dit, je crois, qu'il faudrait que le comité se divise si le voyage avait lieu; nous pourrions d'abord passer quelques jours ensemble à Bruxelles, puis nous formerions deux ou trois groupes pour visiter d'autres pays. Il est difficile de former plus de deux groupes étant donné tout le personnel supplémentaire qui doit nous accompagner, ce qui peut devenir lourd à gérer.

Quoi qu'il en soit, c'est ce que j'avais en tête, et j'aimerais bien faire avancer les choses. Si nous partons, il semble que les dernières semaines d'octobre conviendraient. Nous avons donc intérêt à nous lancer dès maintenant si nous allons en Europe avant la fin du mois d'octobre.

Je pense aussi que nous pourrions aller en Inde en février, probablement. Je voulais simplement lancer l'idée.

Pour l'instant, je pense qu'on peut au moins se pencher sur l'Union européenne. Pour ma part, c'est par là que je commencerais dès lundi, à moins que quelqu'un ait une autre suggestion.

J'aimerais donc rapidement écouter vos commentaires sur cette idée. Comme je l'ai dit, il faut nous activer dès maintenant si nous voulons partir cet automne.

La parole est à M. Silva, puis ce sera au tour de M. Julian.

● (1540)

M. Mario Silva (Davenport, Lib.): Monsieur le président, je voulais simplement savoir une chose. Étant donné que le comité devra probablement se pencher d'abord sur l'accord de libre-échange entre le Canada et la Jordanie, de même que sur celui entre le Canada et le Panama, ne devrions-nous pas envisager de visiter ces pays plutôt que ceux de l'Union européenne?

Le président: Oui. Je vous dirais habituellement que vous avez raison. Toutefois, le comité a déjà visité la Jordanie et le Panama; il est vrai que cela remonte à longtemps déjà et que les membres actuels du comité n'y sont pas tous allés — mon Dieu, je me demande s'il y en a eu plus de deux. C'est une bonne idée. Vous avez raison, puisque le comité devra de toute évidence s'occuper sous peu de ces dossiers.

Pourquoi ne pas prendre le temps de réfléchir à tout cela? Pour l'instant, j'aimerais avoir vos premières impressions. Nous devrions décortiquer le tout à la réunion de lundi. D'ici là, discutez avec vos whips et les responsables des politiques pour connaître les intérêts de vos partis; lundi, nous pourrions alors décider où nous irons et comment nous procéderons. Si la Jordanie et le Panama sont incontournables, nous devons les ajouter à la liste.

Monsieur Julian.

M. Peter Julian: Merci, monsieur le président.

Je crois qu'il serait très difficile de prévoir un déplacement à la fin du mois d'octobre. Si nous décidions d'aller en Europe, j'imagine qu'il nous faudrait environ deux mois pour bien préparer le voyage. Nous devrions donc probablement envisager la fin du mois de novembre.

Pour l'instant, le Parlement nous a ordonné d'examiner l'accord de libre-échange entre le Canada et la Jordanie. Puisque nous en aurons pour plusieurs semaines, nous devrions peut-être aller là-bas en premier. Il a aussi été proposé qu'il y ait des audiences à propos d'AbitibiBowater. Je crois que s'il nous reste quelques semaines, l'Europe pourrait être une destination logique, surtout en ce moment.

Mais je présume que nous aurons besoin de sept ou huit semaines pour tout organiser, ce qui nous prendra une bonne partie de l'automne. Il faut aussi penser au Panama, dont l'accord est plus problématique, bien sûr. Enfin, nous pourrions peut-être aussi aller en Inde avant la tenue d'élections au printemps.

Notre programme est assez chargé, alors je pense qu'il faudra l'alléger. Nous laisserions fort probablement tomber le voyage en Inde, selon moi.

Le président: Oui. C'est de bonne guerre. Je crois que c'est logique, mais je veux quand même que nous examinions toutes les possibilités.

Monsieur Keddy.

● (1545)

M. Gerald Keddy: Merci, monsieur le président. Toutes mes félicitations pour votre réélection.

Il me serait difficile de voyager à la fin du mois d'octobre, mais c'est peut-être le meilleur moment pour le comité. Dans ce cas, je n'y vois aucun problème.

Par contre, je suis d'accord pour dire que la Jordanie est probablement notre priorité absolue. Il serait logique de partir à la fin du mois de novembre ou la première semaine du mois de décembre, si nous trouvons le temps d'y aller. Pour ce qui est de Bruxelles et de l'accord avec l'Union européenne, je me demande s'il serait possible de combiner les deux voyages; plutôt que de prendre un vol direct vers la Jordanie, nous pourrions d'abord nous rendre à Bruxelles, puis prendre un vol de Bruxelles à la Jordanie, par exemple. Ainsi, nous gagnerions peut-être un ou deux jours.

Je vous rappelle que, pour moi, voyager en octobre n'est pas l'idéal, mais si c'est ce qui convient au reste du comité, ça ira.

Le président: Oui. Eh bien, je voulais simplement... Je n'essaie pas de décider quoi que ce soit, mais il semble un peu exagéré de vouloir être prêts avant la fin du mois d'octobre.

Monsieur Silva.

M. Mario Silva: Oui, je serai très bref. En fait, je crois que M. Keddy a déjà dit l'essentiel de ma pensée. À vrai dire, je pense qu'il n'y a aucun vol direct entre le Canada et la Jordanie; nous devrions donc arrêter en Europe de toute façon. Tant qu'à être là-bas, nous pourrions aussi bien consacrer un ou deux jours aux travaux du comité avant d'aller en Jordanie. Ce serait logique, selon moi.

Le président: Oui, à Francfort...

M. Mario Silva: En plus, nous pourrions réaliser des économies en effectuant un seul voyage plutôt que de devoir faire un aller-retour en Europe, puis un autre en Jordanie.

Le président: Oui, ce n'est pas une mauvaise chose.

M. Mario Silva: Le voyage coûterait ainsi beaucoup moins cher aux contribuables.

Le président: C'est une bonne idée.

Je laisse la parole à M. Holder, à M. Laforest, puis à M. Trost.

Monsieur Holder.

M. Ed Holder (London-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais faciliter nos délibérations du printemps prochain, et j'ai bien entendu M. Julian dire qu'il y aurait des élections au printemps. Étant donné que nous essayons de déterminer le moment propice pour nos déplacements, je me demandais s'il voudrait bien nous dire à quel moment auront lieu ces élections au printemps prochain. Je lui en serais très reconnaissant.

Des voix: Oh, oh!

M. Peter Julian: Je n'ai pas reçu la note de service de votre caucus, alors c'est à vous de nous le dire.

M. Ed Holder: Monsieur, je répliquais simplement à son commentaire, parce que cette information pourrait leur être utile.

Le président: Vous savez, monsieur Holder, je suis très heureux de vous revoir, vous qui êtes toujours prêt à aider, tout comme M. Keddy, qui a toujours été si obligeant à l'égard de M. Julian.

J'aimerais simplement rappeler au comité, si vous l'ignorez, que le projet de loi sur l'accord de libre-échange avec la Jordanie nous a été renvoyé. Nous devons donc certainement étudier la question d'ici peu.

Et bien, je crois que les choses avancent.

Monsieur Laforest.

[Français]

M. Jean-Yves Laforest (Saint-Maurice—Champlain, BQ): Monsieur le président, je crois que c'est conforme à ce qu'on avait dit au mois de juin lorsque le comité a mis fin à ses travaux. On avait alors parlé d'une éventuelle visite à Bruxelles, comme vous l'avez dit. L'important en ce qui a trait à l'Union européenne — et je crois que ce doit être la priorité en matière de déplacement, s'il doit y en avoir — est que ce soit bien organisé et que tous — ou le plus grand nombre possible de gens — pourront y participer.

Selon moi, on devrait prendre une partie de la séance de lundi pour en discuter plus en profondeur. On sait que présentement il y a un débat à la Chambre sur la Loi sur le libre-échange entre le Canada et le Panama. Je dois quitter bientôt et je pense qu'on devrait en discuter plus longuement lundi. On n'a toutefois pas vraiment d'objection à ce qu'on inscrive durant l'automne un déplacement vers Bruxelles, afin de voir ce qui se passe sur le plan des négociations avec l'Union européenne, que ce soit au début ou à la mi-novembre, quelque chose comme ça. Il n'y a pas de problème.

[Traduction]

Le président: Très bien. Il me semble qu'un certain consensus est en train de se dégager.

Je dois moi aussi retourner à la Chambre. En ce moment même, il est question du Panama. Nous sommes en train de rater le discours du ministre, et je sais que vous aimeriez tous y retourner rapidement pour ne pas tout manquer.

Monsieur Trost.

M. Brad Trost (Saskatoon—Humboldt, PCC): Je n'ai pas grand-chose à ajouter.

C'est une excellente idée de combiner les voyages en Jordanie et en Europe. J'aimerais seulement dire qu'il serait bien de partir après la semaine de congé débutant le jour du Souvenir. Les correspondances ou autres formalités sont parfois plus faciles après une semaine de congé que lorsque nous devons nous dépêcher de faire l'aller-retour dans notre circonscription. Ceux d'entre nous qui viennent de loin savent que c'est toujours long.

Je propose donc que nous partions la semaine débutant le lundi 15 novembre pour que nous puissions nous organiser plus efficacement.

Enfin, il me semble logique de visiter l'Europe et la Jordanie en un seul voyage.

• (1550)

Le président: C'est très bien. Je pense que nous...

Le greffier a pris des notes, et je crois que ce que nous allons faire...

Monsieur Keddy, j'aimerais vous demander de consulter les représentants du ministère pour qu'ils nous donnent une idée de la façon de procéder à la planification à compter de lundi. Je crois que nous pourrions commencer par nous pencher sur le voyage en Europe et en Jordanie à la troisième semaine de novembre. Il me semble qu'un consensus se dégage quant à la destination. Commençons par là lundi. Si vous avez d'autres idées entre-temps, vous pourrez les présenter lundi.

Je crois que nous devrions lever la séance. La rencontre a été très utile. Si vous voulez, nous pouvons maintenant retourner à la Chambre pour assister au débat sur le Panama.

Je vous remercie encore. Merci de faire confiance à la présidence. Je suis heureux de travailler de nouveau avec chacun d'entre vous.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>